

VENÉRIE

la chasse aux chiens courants





VENERIE D'AUJOURD'HUI

LE RALLYE CAMPINE



Photo : S. Levoye

Le passage du pont du Moulin de Remagne à Freux



● Ce qu'il est

Lorsqu'un équipage est dénommé rallye, c'est le plus souvent et ce devrait être toujours, pour désigner le territoire où il découple généralement. Le nom de Rallye Campine ne répond plus aujourd'hui à ce critère. Ainsi l'a voulu l'histoire de cet équipage.

Celui-ci a vu le jour en 1919 lorsque le Prince Félix de Merode créa un équipage pour chasser le chevreuil en Campine autour de son château de Petersheim, avec des chiens du duc d'Estissac, son cousin. Il prit le bouton du très ancien équipage d'Everberg, en Brabant flamand, où les Merode chassaient le lièvre vers 1815. Il chasse jusqu'aux environs de 1924, lorsque le château brûla et que périrent la plupart des résineux qui peuplaient le vaste domaine.

Le territoire de Campine accueillit alors le Rallye Vielsalm qui y vint presque chaque année entre Noël et Pâques lorsque les conditions climatiques ne permettaient pas la chasse dans les Ardennes belges.

En 1952, le Prince Xavier de Merode remonta l'équipage et chassa le chevreuil à la perfection jusqu'en 1969. De cette période nous sont restés des récits d'un ancien piqueux du nom de Baijot rapportés dans un ouvrage un peu naïf et grandiloquent, avec de petites erreurs historiques mais qui a le mérite d'avoir été écrit et d'excellents comptes-rendus illustrés d'aquarelles de la main d'un membre de l'équipage, le Chevalier Edouard Lagasse de Locht. Quelques boutons du Rallye Campine, parmi lesquels l'actuel Maître d'Equipe, ont vécu tout ou partie de cette époque où les problèmes d'environnement ne se posaient pas et gardent le souvenir de mémorables laisser-courre. Le territoire comprenait 4 000 hectares de



Photo courtoisie

Chasse du 28.2.62 en forêt du Gâvre. De gauche à droite : le Baron de Fierlant Dormer, le Prince de Mérode et La Foulée, piqueux

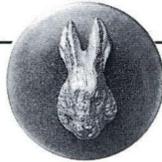
propriétés privées et autant en bois communaux avoisinants. De vastes landes de bruyères, des pinèdes, des marais, mais aussi des usines et des terrils, un canal, un fleuve : la Meuse au Nord de Maastricht, faisaient de la Campine limbourgeoise un territoire ouvert, vaste et varié mais au chasser difficile à cause du sol sablonneux qui rend la voie légère et fugace. Le bon revoir cependant permit des chasses très longues et des retraites nocturnes.

Les boutons de l'équipage étaient à l'origine des personnes de la région auxquelles se sont adjoints progressivement des parents amis et autres relations du Maître d'Equipe.

Beaucoup de membres avaient leurs écuries sur place et l'on retirait généralement à cheval. L'équipage chassait le jeudi et le dimanche. Parfois, les personnes chargées des écuries faisaient appel à des jeunes des environs pour mener les chevaux au rendez-vous et, s'ils avaient le courage de rejoindre la chasse finissante et

pour autant qu'il ne soit pas trop tard, certains avaient la permission de retraiter. Cela arrangeait bien les veneurs car les retraites étaient parfois interminables.

Souvent, l'équipage était reçu par un membre pour le goûter, soit chez lui, soit dans une auberge. Le Prince de Merode avait fait édifier un pavillon dans son parc que l'on appelait « La Petite Voisine » et le plus souvent c'est là que l'on se réunissait. L'ambiance de fête qui y régnait a donné au Rallye Campine le goût de ces joueuses et amicales après-chasse dont l'équipage actuel a gardé la tradition. Plus tard, lorsque l'équipage a dû se replier vers des territoires plus nordiques après l'abandon de Petersheim, nous avions un local et du personnel attiré qui, sous la direction de Mille de Valensart, nous organisait des goûters fabuleux. Tous ceux qui ont connu le « Slagmolen » vous diront qu'il a largement contribué à maintenir au sein du Rallye Campine son esprit d'accueil, sa cohésion et



l'amitié régnant entre les membres a certainement aussi contribué au recrutement.

Antoine Leenders, dit La Foulée, piqueux depuis 1952 et qui était encore à l'Equipage en 1995, pourrait raconter bien des anecdotes et des récits de chasse de cette glorieuse période.

Il ne tarit pas lorsque l'on évoque les tribulations du déplacement lors du fameux concours de meute en forêt du Gâvre au début des années soixante. Bien qu'ayant manqué de justesse, le Rallye Campine fut classé premier ex aequo avec l'Equipage de Saint-Raphaël qui, lui, avait pris. A l'époque, l'équipage se déplaçait peu. Il a effectué cependant en 1964 un séjour de trois semaines dans l'Allier, plus précisément à Jaligny où la Comtesse de Montlaur avait hébergé le Prince et la Princesse de Merode et quelques boutons chez elle ainsi que vingt chiens et cinq chevaux dans des locaux réhabilités pour la circonstance. Le chenil et les écuries n'avaient plus servi depuis l'équipage du Comte de Barral. Le Rallye Campine n'a pas pris dans l'Allier tandis que le reste de l'équipage continuait à chasser en Campine sous le fouet du Baron de Cartier avec des effectifs réduits... et prenait. C'était vexant pour le Prince.

Le tournant : nouveaux hommes, nouveaux territoires

En 1969, le Rallye Campine fut terriblement secoué. Pour des raisons personnelles et de territoire, le Prince Xavier de Merode décida de rejoindre le Rallye Vielsam avec vingt-trois chiens, où il devint huntmaster. C'est ce qu'il annonça aux membres du Rallye Campine au cours d'une assemblée mémorable. Il invitait les

boutons à le suivre. Le Baron van Strydonck de Berckel s'éleva contre cette proposition. Il estimait qu'il était tout à fait possible de continuer à chasser en Campine nonobstant le départ du Maître d'Equipage. Deux mois plus tard, le Baron de Fierlant, poussé par son ami van Strydonck, accepta de reprendre l'équipage. Pour ce faire, il achetait treize vieux chiens et le Prince de Merode lui laissait une remonte composée de huit chiens 1/4 de sang Saint-Hubert.

Le beau territoire d'autrefois, progressivement amputé d'emprises diverses, routes, réserves naturelles etc et de cessions dut être abandonné en 1969 lorsque le Baron de Fierlant Dormer reprit en main les destinées de l'Equipage. On reconstitua un territoire plus au nord au prix de nombreuses négociations avec les chasseurs à tir principalement conduites par M. Louis Lagasse de Locht. On dut le peupler de chevreuils qui étaient rares dans ces boqueteaux. Une association de chasse tout à fait inédite en Belgique fut fondée, sorte

d'ACCA groupant le tir et la vénerie, dont le gouverneur était le président de droit. Un de nos boutons, M. Jan Spaas, habitant le pays en était l'administrateur délégué. Ce montage original fonctionna jusqu'en 1991.

Le 22 février 1970, le premier hallali du nouveau Rallye Campine fut sonné : un grand brocard en velours après une chasse qui avait duré cinq heures.

Le Rallye Campine, comme aujourd'hui prenait une quinzaine de chevreuils par an en moyenne avec des années plus performantes avec 25 prises mais aussi des années moins bonnes. Il faut ajouter, et ceci explique cela, que la Campine est une région très froide, comme les Ardennes, mais avec la neige en moins. Sur la carte éditée par la Société de Vénerie, la Campine est le territoire de chasse à courre le plus septentrional d'Europe continentale. Les chiens étaient souvent obligés de rester au chenil par grand gel car le sol sablonneux opérait sur la sole des chiens l'effet d'une râpe.



Photo : S. Levoye

Hiver 95/96, Freux, le Banc du Renard, départ de chasse dans la neige



Les arrangements avec les chasseurs à tir nous obligeaient à être discrets en début et en fin de saison. Le Baron de Fierlant Dormer ouvrait alors sa belle propriété de Freux. Le 5 octobre 1969, il invitait pour la première fois l'équipage en attendant que se finalisent les arrangements avec les nouveaux territoires limbourgeois.

Le 25 octobre 1970, ce fut le premier hallali de tous les temps à Freux.

Le 1er octobre 1982, le bail du chenil de Campine venant à échéance et ne se renouvelant qu'à un prix dissuasif, le Baron de Fierlant Dormer hébergea la meute chez lui où il fit construire un nouveau chenil.

Le 3 octobre 1986, le Baron de Fierlant Dormer passe le fouet à son fils Charles mais resta Maître d'Équipage Honoraire jusqu'à son décès le 11 mars 1995.

L'environnement avait été bienveillant jusque il y a peu. Nous avions, en Campine, de fidèles suiveurs, quelques boutons et beaucoup d'amis locaux. Tout cela baignait dans l'huile. Quelques énergumènes et politiciens ont semé le trouble et la belle



Le rapport au Moulin de Remagne

harmonie a cédé la place à la polémique. Hélas, malgré les interventions de notre délégué aux territoires, pour la saison 92/93 la chasse à courre n'as pas été ouverte dans la partie nord du pays.

L'équipage s'est replié sur Freux. En 93/94, le Rallye s'est associé un an avec le Rallye Vielsalm pour chasser dans leur lot, le Grand Bois. Ce fut un intermède.

Aujourd'hui, plus de 600 chasses se sont déroulées à Freux, à 6 km de Saint-Hubert en Ardennes.

Déplacements

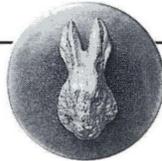
Peu à peu, le Rallye Campine a pris l'habitude de se déplacer. Qui ne se souvient, entre autres, des quinze jours passés dans le Poitou en février 79 à l'invitation de notre ami Jacques Bizard. Charles de Fierlant évoque plus loin nos pérégrinations en terre de France. C'est pourquoi je ne m'y attarderai pas ici.

Le Rallye Campine aujourd'hui

L'avenir de la vénerie n'est plus assuré que dans la partie sud du royaume et jusqu'à l'an 2001 pour seulement les huit équipages existants. Il est permis toutefois d'espérer que la raison reviendra à ceux qui nous gouvernent. Tout espoir n'est pas perdu à cet égard. Le Rallye Campine n'a cependant pas attendu qu'advienne cette échéance qui risque de lui être fatale. Il découpe déjà environ douze fois



En forêt d'Ardennes



Rallye Campine

Tenue : rouge à parements noirs, inversé pour le Maître d'Équipage et pour les dames

Gilet : rouge avec galon de vénerie. Culotte blanche, botte à revers bruns

Devise : Tant que pourra

Territoires : Freux (Ardennes Belges) et déplacements en France principalement en Compiègne et Chantilly

Chiens : 60 Français Blanc et Noir
Le chenil est à Freux (Libramont) près de Saint-Hubert-en-Ardennes. Les chiens sont servis par le maître d'équipage et par Gregon Harvey, piqueux depuis 1995.

Maître d'Équipage : le Baron de Fierlant Dormer

Président : le Baron de Cartier de Marchienne

Membres : 19 boutons dont 5 junior, 18 portant le gilet et 2 portant l'épingle

Bouton : de 1950 à 1979 : tête de lièvre de face argentée en applique sur laiton

de 1979 à 1996 : monogramme entrelacé RC dans un ceinturon avec devise

1996 : retour à l'ancien bouton

Fanfares : L'É Rallye Campine (la Merode), La Fierlant Dormer

Autres fanfares des membres : La Cartier de Marchienne, la Evrard (toutes ces fanfares ont été publiées dans les recueils ou les bulletins de la F.I.T.F. et sont homologuées)



Photo : S. Levoye

Le comte Evrard d'Ursel

par saison en Compiègne ou en Chantilly. Il a pris, le 31 mars 1995, le premier chevreuil dans cette dernière forêt depuis le Duc d'Aumale.

Fidèle à sa devise : « Tant que pourra », le Rallye Campine continuera à tisser des relations avec des équipages français. Il a, pour cela, une antenne à Senlis par la création

du Rallye Hardy Campine, suite du Rallye Hardy Beagles et Wareghem. M. Philippe Verro en est le président et le Baron de Fierlant le vice-président. Le Rallye Hardy Campine est détenteur d'une attestation de meute française et ses membres ont un permis de chasser français.

Comte Evrard d'Ursel

● Des Ardennes Belges aux forêts françaises

Propos à bâtons rompus...

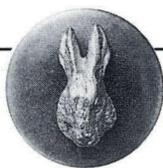
Les relations amicales qui s'intensifient, les amis des amis, ont créé au Rallye Campine une atmosphère qui répond bien à l'état d'esprit d'ouverture et d'enthousiasme de nos boutons. Ainsi les déplacements, au fil des saisons, se sont multipliés et le Rallye Campine est l'hôte de nombreux équipages français.

Le départ de ces pérégrinations est intervenu le lundi 26 juin 1978 dans les salons de l'Interallié à Paris. Je retrouve Jacques Bizard après l'Assemblée Générale de la Société

de Vénerie. C'est à ce moment que s'échaffaude un projet déjà évoqué, à savoir le déplacement de nos chiens en Poitou et en Touraine. Chacun se quitte, se donnant un moment de réflexion.

Un programme se concrétise qui prévoit le départ de Belgique le samedi 27 janvier 1979 et le retour le vendredi 9 février. On chassera tous les jours à l'exception du vendredi 2 février pour un repos nécessaire.

Le convoi est composé de six véhicules transportant 15 chevaux, 22 chiens et le matériel.



Certes l'état des routes nous soucie mais pire que cela, nous sommes saisis par une certaine angoisse. Par cet hiver maudit notre meute n'est sortie cette saison que 15 fois, espacées par des interruptions dues aux conditions climatiques. Plus grave encore, alors que le départ approche, nos chiens ne sont pas sortis depuis un mois. Certes avec toute la volonté de réussir, ils sont entraînés au mieux de nos possibilités mais la neige est là, épaisse, lourde sans saveur, or rien de tel que la chasse...

Notre procédé est-il bon, les chiens tiendront-ils la première chasse : 20 minutes, 1 heure... ? Personne n'est à même de se prononcer. Ah que d'inquiétude... Bravant ces appréhensions auxquelles s'ajoutent celles du domaine douanier, de l'état des routes, le vendredi 26 janvier, chevaux, chiens, hommes d'écurie et de vénerie, chauffeurs et responsable du convoi répondent à trois heures du matin au signal du grand départ.

Voici un aperçu des difficultés que nous avons dû surmonter.

Pour passer de Belgique en France et y chasser à cette époque, les documents suivants étaient nécessaires :

- pour les chevaux :
 - le carnet signalétique, à défaut de carnet, un signalement effectué par le vétérinaire officiel attestant la propriété,
 - une autorisation d'importation temporaire à demander à l'UNIC,
 - un questionnaire sanitaire à faire remplir par le vétérinaire, dans lequel figure la question de la dourine. Il faut en Belgique 10 jours pour obtenir le résultat de la prise de sang. Ce questionnaire doit être contresigné par un inspecteur vétérinaire mais pas plus de 3 jours avant la date de départ,
 - un document en 7 exemplaires reprenant le nom des chevaux, la robe, le sexe, l'âge et le poids et la valeur de chacun,



Saison 95/96.

Départ de chasse en Compiègne devant le poste forestier de La Muette



Photos : S. Levoye

Avec l'Equipage Pic'Ardie Valois, le rapport

- pour les régions néerlandophones du pays, il est nécessaire que les documents originaux soient rédigés en Flamand et traduits officiellement en Français.

- en ce qui concerne le retour en Belgique, il y a lieu de faire remplir un certificat sanitaire par le vétérinaire et contresigné par l'instance officielle avec en plus en document du

maire de la commune où sont stationnés les chevaux.

- pour les chiens :
 - un document en 7 exemplaires reprenant le nom du chien, son âge, son signalement, son poids et sa valeur,
 - les certificats de vaccination contre la rage, la maladie de carré et l'hépatite contagieuse,

VÉNERIE D'AUJOURD'HUI



- pour le matériel :
- un document en 7 exemplaires reprenant le détail, le poids et la valeur de chaque objet (selle, brides...)
- pour les veneurs :
- une licence individuelle de chasse par département. Pour l'obtenir, il est requis pour chaque individu de présenter une photocopie du permis de chasse belge, une photocopie de l'assurance chasse, une multitude de photos, un certificat de bonne vie et moeurs à se procurer dans la commune et à faire légaliser par le Consul de France (dans notre cas il habite à Arlons à 60 km).

Tout ayant été mis parfaitement en ordre et préparé, il fallut cependant attendre deux heures et demie à la douane française le vétérinaire avec lequel un rendez-vous avait été fixé la veille !...

Au péage de Tours, nous avons la très agréable surprise de retrouver Antoine d'Escayrac, sa soeur et son épouse qui avaient remarqué ce convoi belge. Après ce réconfort, c'est sans grande difficulté que nous arrivons à 22 heures dans la cour de Marieville, après un voyage épique de 19 heures.

Le samedi 27 janvier, nous embar-

quons deux chauffeurs qui rentraient en Belgique avec le tracteur et nous parachevons l'installation. Le soir, un dîner réunit à l'Hôtel de France à Poitiers les boutons de l'équipage déjà arrivés. En rentrant à Bonneuil Matours, il neigeait... décidément cette neige nous poursuivait, mais le dimanche matin tout était oublié. Il fut organisé ce jour-là une promenade à cheval avec les chiens à laquelle tous nos boutons présents participèrent pour préparer ce lundi 29 janvier, lever de rideau de la grande fête.

En voici le bilan très succinct :

DATE	EQUIPAGE	ANIMAL CHASSE	TERRITOIRE	HONNEURS
Lundi 29.01	Rallye Campine	Chevreuil	Le Chillou	Comtesse d'Escayrac M. Jacques Bizard
Mardi 30	Equipages du Ht-Poitou et Champchevrier	Cerf	Mariville	Baron de Fierlant Baronne de Cartier
Mercredi 31	Rallye Araize	Chevreuil	Gizeux	Baron de Fierlant Baronne de Cartier
Jeudi 1.02	Equipages du Ht Poitou et Champchevrier	Cerf	Moulière	Baron Thierry de Fierlant M. Léon Speeckaert
Vendredi 2	Rallye Campine	Chevreuil	Mariville	Baron de Lassat M. Robert Penot
Samedi 3	Equip. Champchevrier	Cerf	Champchevrier	Comte Evrard d'Ursel
Dimanche 4	Rallye des Grands Loups	Lièvre	Champchevrier	Baronne de Fierlant Baronne de Cartier
Lundi 5	Rallye Campine	Chevreuil	Gizeux	
Mardi 6	Equipages Chaudenay et Champchevrier	Cerf	Lancôme	Baronne de Fierlant Comtesse de la Roche
Mercredi 7	Rallye Araize	Chevreuil	Gizeux	Baronne Thierry de Fierlant Mme Xavier Bizard
Jeudi 8	Rallye Campine	Chevreuil	Le Chillou	Mme de Chaudenay Comtesse d'Escayrac



En fait, nos angoisses étaient vaines et Saint-Hubert a voulu que nos chiens prennent trois fois en quatre sorties. Les mystères de la chasse à courre sont insondables.

Nous avons continué à taquiner, au fil des ans, quelques chevreuils dans ces mêmes territoires mais nous avons également découpé en France, au cours des dernières saisons sur invitations :

- de l'Equipage Pic'Ardie Valois en forêt de Compiègne,
- du Rallye Ardillières en forêt de Montargis,
- du Comte de Murard à La Roche de Bran,
- de M. Philippe Verro en forêt de Chantilly,
- de l'Equipage St-Laurent en forêt de Chitré,
- de l'Equipage des Pierres Cassées en forêt de Lyons,
- du Rallye Saintongeais en forêt de la Coubre.

Une fois de plus, je veux témoigner ma gratitude à tous nos amis français, hôtes d'exception.

Chasser sur des territoires différents ne facilite pas les choses et ne permet pas en désespoir de cause de porter les chiens vers le parti traditionnel. Il y a les territoires escarpés ou plats, il



En Compiègne, chasse couplée Equipage Pic'Ardie Valois et Rallye Campine, MM. P. Bocquillon et Ch. De Fierlant Dormer

Il y a la nature du sol, il y a la diversité de la végétation, il y a les ronciers (où nos chiens ne sont pas trop courageux). Je me souviens qu'à l'époque ou au printemps nous quittions le sable et la dune de Campine pour chasser à Vielsalm dès que l'on arrivait dans une coupe d'épicéas, les chiens arrêtaient de chasser, indisposés par l'odeur de la résine. Il fallait faire plusieurs chasses avant qu'ils ne perçoivent mieux le sentiment de l'animal.

Avant de nous déplacer dans notre territoire de Freux où les étangs sont

nombreux, les chiens refusaient de se mettre à l'eau. Un été passé avec eux pour leur faire comprendre les joies de la baignade fut nécessaire pour vaincre cette difficulté.

J'ai connu aussi les affres des parcs à moutons. C'était au Chillou (Vienne) ou, après une longue chasse, le brocard a encore eu la force de sauter une barrière, laissant devant celle-ci la meute ébahie, sans réaction et aboyant cette clôture stupidement.

Nous en arrivons à parler de nos chiens. Ils sont Français Blanc et Noir et répondent un peu aux aspirations de celui qui les sert même s'il ne s'en rend pas toujours compte. Ils ont dès lors des qualités et des défauts comme toute créature. Ils sont de bonnes origines et chassent par passion mais parfois ne sont pas assez viandards pour prendre. Je puis dire qu'ils sont sages et donc appliqués. J'aime les gorges profondes mais conviens que les aigües sont souvent bien utiles. Elles nous sont apportées par des chiens de retrempe ayant des origines d'autres équipages. La robe que j'aime est plus blanche que noire, par goût personnel - les goûts et les couleurs ne se discutent pas - et, comme argument, j'estime que ces chiens sont plus visibles en débuchés.



Défaut en Compiègne

Photos : S. Levoye

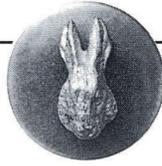


Photo : S. Levoye

Types de chiens 95-96

Origine et élevage des chiens

Le Chevalier Lagasse de Locht, un autochtone campinois, fut un maître en matière d'élevage et l'artisan de chiens de qualité. Sa recherche des origines et sa compétence le désignait avant la guerre de 1940 comme l'éleveur des deux équipages belges de chevreuil, Le Rallye Campine et le Rallye Vielsalm.

Un mois après la déclaration de guerre, il reçut instruction, par lettre du 10 juin 1940 signée de Jacquemin, régisseur du Baron Janssen, d'éliminer tous les chiens du Rallye Vielsalm.

Le 14 octobre 1940, il établit le recensement des chiens de meute existants encore en Belgique. Aux termes d'une lettre du 14 septembre 1940 adressée au Baron Janssen, l'effectif s'élevait à 40 chiens d'ordre : 24 adultes et 16 chiots.

Toujours est-il que les chiens à Hex, chez le Comte d'Ansembourg, ont été préservés et qu'un petit élevage s'est

formé permettant dès lors au Rallye Campine de redémarrer à la fin des hostilités avec la chienne La Hague et sa descendance.

J'ai alors goûté à la chasse en forêt de Villers-Cotterêt durant les saisons 50/51 et 52/53 grâce à mes oncles d'Oultremont qui ont eu l'affection de m'y emmener.

C'était, à l'époque, toute une expédition. Partant de chez mes parents à vélo - 7 km pour arriver à la gare - je confiais ma bicyclette au chef de gare. Le trajet de Libramont à Namur se faisait en direct mais, dans cette dernière gare, je changeais de train et embarquais, après une longue attente, dans un tortillard. Celui-ci m'amenait à Mons où je prenais un tram si ma grand-mère n'avait pas envoyé la superbe voiture attelée de deux chevaux que la Cour de Belgique avait entreposée chez elle. Quittant Freux à 7 heures, j'arrivais

donc peu avant le dîner pour un trajet de 150 km.

Le lendemain, après une longue soirée consacrée à une conversation animée sur le thème des chevaux et de la chasse que j'écoutais avec passion, nous partions vers 6 heures 30 dans la « 11 CV Citroën légère ». Ce fut une merveilleuse expérience qui m'a permis de prendre des contacts et de nouer des relations fructueuses pour ma vie de veneur, ajoutés à l'enseignement prodigué par Maurice Loubet.

La saison 53/54, mon père et moi rentrions à l'Equipage du Rallye Campine. Très rapidement, je m'intégrais à ceux qui s'intéressaient à l'élevage et accordaient une importance particulière aux origines.

Celles-ci ont été l'objet de nombreuses correspondances entre le Chevalier Lagasse de Locht et le Comte de Hautecloque, le Comte Jean de Rouaille et M. Beauchamp.

L'élevage, qu'il soit de poissons, de bovins, de chevaux et certainement de chiens, doit se baser sur des origines. Je pense que pour le mâle la considération la plus importante est : il est bon ou mauvais. Il est performant ou pas. Pour la lice, il faut examiner son pedigree et la valeur de sa souche maternelle. Les animaux sauvages assurent eux-mêmes leur sélection avec le grand principe de la raison du plus fort. Les faibles et les vieux sont éliminés. Les animaux domestiques ne jouissent pas des mêmes libertés et on leur impose des unions sans leur demander leur avis, c'est pourquoi il faut être attentif.

Une théorie en élevage moins avancée mais à laquelle je pense qu'il faut faire attention est celle de la différence d'âge entre les reproducteurs qui ne devrait pas excéder 4 ans.

Je résumerai en disant que, pour faire de bons chiens, il faut un bon étalon et une bonne lice. La Palice en aurait dit tout autant.



Le bon étalon est celui qui est performant à la chasse. Il ne faut jamais recourir à un étalon qui n'a pas donné ses preuves.

Pour la lice, nous devons être plus attentif :

1. elle doit appartenir à une bonne souche,
2. elle doit être la fille d'un chien reconnu comme performant,
3. elle doit avoir un pedigree où ne figurent que de bons reproducteurs et ne contenant aucun médiocre,
4. elle doit évidemment posséder une conformation adéquate à sa race.

L'accouplement étant réalisé, l'élevage des chiens ayant fait l'objet de soins minutieux et méthodiques, l'éducation à la chasse devient la préoccupation majeure. Aussi, dès la saison de chasse terminée, nous mettons nos jeunes chiens en meute et, très rapidement, les sortons. Les premières fois ils sont un peu brigands, mais on choisit des endroits où l'on peut aisément les maintenir. J'aime que les chiens aient beaucoup de rappel mais nous ne les contraignons nullement et ne les fouaillons jamais, afin de leur laisser un maximum d'initiative.

Après le travail au chenil, à pied et à vélo, nous arrivons à la phase à cheval.

On travaille pour que les chiens me reviennent bien, sans toutefois serrer dans les pieds des chevaux et c'est pourquoi je les enlève au trot.

Pour en terminer, lors de leurs premières chasses qui ont lieu à Freux en janvier, pour des raisons de conventions locales, nous essayons de leur inculquer l'esprit de ralliement.

Je suis persuadé que l'élevage est une science d'observation. Ce n'est que par une attention constante des faits de chaque jour qu'il est possible de réunir le nombre d'atouts nécessaires pour compenser l'ignorance où nous sommes des secrets de la nature. Et

pourtant nous ne possédons pas « La Meute » loin de là, lorsque nous constatons ce qui se passe chez nos confrères.

Que de doutes n'ai-je point eus sur l'élevage, la manière de chasser depuis qu'à partir de 1969, la mission de Hunt Master m'a été confiée à l'Equipage. Heureusement, dans les moments difficiles, j'ai pu trouver le réconfort et les conseils judicieux chez ceux qui ont hérité d'une expérience magistrale et je pense en particulier à Jacques Bizard, Jean

Bocquillon et Claude Gruyer qui, dans chaque cas ponctuel, sont arrivés en se donnant beaucoup de mal parfois à trouver la solution ou donner le coup de fouet nécessaire.

Voilà, j'ai jeté en pâture à vos esprits quelques modestes réflexions personnelles, persuadé que partout où l'homme et le chien se rencontrent, ils exercent l'un sur l'autre une action réciproque. Malgré tout, le temps n'a pas émoussé mon plaisir, la chasse aux chiens courants continue à combler mes yeux et mon esprit.



Photo : S. Levoye

Grégon Harvey, piqueux et la meute

A la chasse...

Je relaterai maintenant deux journées de chasse qui ont marqué la vie de l'équipage et nous sont restées en nos mémoires parmi tant d'autres.

- En forêt du Gâvre et de Teillay, le 28 février 1962, épreuves de meute sur chevreuil -

compte-rendu du jury :

MM. Beauchamp (Président)
 P. Willekens (Vice-Président)
 Diégo de Bodard
 Desforges
 Pierre Fouchz
 Bertrand Gairal

le Comte H. Lair

le Comte U. du Pontavice

le Comte de Tristan

« Meute de 19 chiens sur 21 amenés, dont deux sont indisponibles, composée en majeure partie de chiens français et d'anglo-français blanc et noir et de quelques chiens tricolores où le blanc domine.

(Suite page 47)

Poster : Le Rallye Campine à Freux.

Photo S. Levoye







Photo courtoisie

Relancé final en Campine

(suite de la page 42)

Temps clair avec brouillard matinal. Vent sud tournant à l'ouest, très faible. Voie bonne.

Mis aux branches à 12 h 15, les chiens se récrient sur la voie d'un animal mis debout trois heures auparavant qu'ils ne peuvent maintenir. Ils la recroisent quelque temps après sur les devants et attaquent une chevrette à 13 heures dans le Houssaye. Après une pointe vers la route de Guéménée, l'animal revient vers son lancé. Il n'a aucune avance, le train devient sévère. L'animal saute et ressaute la route des terres de Plessé revenant sur le Breuil des Loges où il arrive à un ruisseau à 14 h 15. Les chiens y tombent en défaut, l'animal a suivi l'eau sur plusieurs centaines de mètres. La voie est reprise en arrière au bout d'un quart d'heure ; les chiens l'emmènent péniblement jusqu'à un fourré où le change bondit. Un gros brocard se livre aux chiens. Ils sont arrêtés. Ramenés au fourré, ils empaument une autre voie et relancent vraisemblablement un autre animal de change qu'ils chassent environ un quart d'heure jusqu'à la route de Carheil. A cet endroit, le jury croit devoir signaler au Maître d'Equipage qu'un animal paraissant malmené a été vu trois quarts

d'heure auparavant traversant cette route. Mis à la voie, les chiens en reconnaissent difficilement dans un endroit sans portée. Le Maître d'Equipage n'insiste pas, revient en arrière. Les chiens reprennent une autre voie. Finalement, vers 18 h, la rentrée au chenil est sonnée.

« On ne peut que regretter que le succès n'ait pas couronné le brillant début de chasse de cet équipage plein d'allant. »

Le Rallye Campine a obtenu le qualificatif « très bon » et s'est vu remettre le prix du Saint-Hubert Club de France.

Les points attribués à chaque équipage par les jurys de l'une et l'autre forêt sont les suivants :

	Gavre	Teillay	
Equip. St-Raphaël et R. Merrein	147	96	243
Rallye Campine	106	135	241
Rallye les Amognes	125	100	225
Rallye Malleret	118	92	210
Rallye Argoat	107	99	206
Rallye Anjou	105	97	202



- En campine : Voici maintenant le récit de ma première prise en tant que Hunt Master, le 22 février 1970.

Rendez-vous : La Chaîne de Heywick
Temps : Pluie fine et beaucoup de vent après un dégel brusque

A cheval : 25 cavaliers dont l'Ambassadrice de France

Meute : 13 chiens

A 11 h 20, 4 animaux sont attaqués ; il y en avait 6 au rapport.

Un animal se sépare rapidement. Un grand brocard et une chèvre se font chasser de compagnie puis alternativement pendant 50 minutes. Le brocard est finalement adopté et prend son parti rentrant dans le champ d'aviation de Zutendael. Impossible de pénétrer dans celui-ci à cheval, rentrent à pied, après escalade, Bernard Speeckaert ou moi-même suivis de Thierry de Fierlant.

L'animal prend un goudron. Le vent et la pluie sont violents et rendent l'épreuve pénible pour les veneurs piétons.

Charles de Chestret sonne la vue près de Zutendael puis, aussitôt, il voit les chiens qui maintiennent leur animal et repassent à leur tour la clôture. Le temps de reprendre un tant soit peu mon souffle, la voiture du garagiste me ramène très aimablement à mon

VÉNERIE D'AUJOURD'HUI



te car il prend à nouveau les chemins puis fait une double et toute la meute chasse.

Au 1^{er} rang, de g à dr : Grégon Harvey, Jérôme de Fierlant Dormer, Yolande d'Oultremont, Guy Moreau de Bellaing, Catherine de Foy, Dominique de Clerck, Louis de Cartier de Marchienne, Evrard d'Ursel, Maximilien Deudon de la Vielleuze, Charles de Fierlant Dormer, Hugues de Fierlant Dormer, Thierry de Fierlant Dormer, Poussinette de Fierlant Dormer, Lorraine de Fierlant Dormer, Léon Speekaert, Edouard Herinckx, Jean Spaas.



Rapport à Freux : les valets de limier

cheval à l'autre extrémité où sont restés la majorité des veneurs.

Arrivés à un chemin, les chiens sont à nouveau en défaut. Antoine voit un vol-ce-l'est foulé par les pieds des chevaux. Je retrouve une double mais les chiens n'arrivent pas à relever cette voie couverte.

Enfin, un animal est relancé dans les pieds du Maître d'Equipage. On essaie ensuite de le juger par corps sans résultat mais mon opinion est vite fai-



Au 2^e rang, de g à dr : Nathalie d'Yve, Véronique de Fierlant Dormer, Edouard de Fierlant Dormer, Astrid Deudon de la Vielleuze, Géraldine de Lannoy, Guy de Spirlet, Albéric Fallou, Benoit Collinet, Jean de Wassinge, Rudolf van Heeck



Curée à Freux

Antoine et moi percevons l'animal faisant la route sur cinquante mètres puis, sautant à gauche, se tapant dans des fils d'herbages. Il prend alors un parti et perce. Je retrouve son pied

montant un chemin quand, au même moment, on appelle à la route. Le Maître d'Equipe a vu sauter un animal qu'il juge de change. Viviane de Cartier et Raoul de Murgat vont voir ce que signifie ces appels et ont instruction de sonner si le renseignement est valable ; ce qu'ils font pendant que je rejoins Viviane Zurstrassen qui a arrêté les chiens partis sur le change. Nous le reprenons pendant qu'on sonne l'hallali... !

En effet, P. Van Wassenhove, en voiture, a, pendant 20 minutes, vu l'animal couché le long d'un chemin. Mon frère Thierry et moi pensons le prendre mais notre père s'y oppose estimant qu'il faut laisser cette tâche aux chiens qui le relancent. A mon angoisse, il se dirige vers le change sur lequel on avait arrêté. Mais l'ani-

Photo : S. Levoye



Charles de Fierlant Dormer

mal tourne sans arrêt, se fait coiffer par les chiens et je me libère d'un hallali. On le sonne mais... les chiens ont lâché prise et continuent à chas-

ser. Trois minutes plus tard, ils le coiffent définitivement et, cette fois, l'hallali peut être sonné avec toute l'ivresse qu'il mérite.

Il est 16 h 20. Ce splendide brocard en velours a tenu 5 heures. Malheureusement, nous ne sommes plus que 7 cavaliers pour profiter de cette belle fin de chasse.

* *
*

Il est aisé de communiquer à un veneur tous les sentiments merveilleux que vous apportent cette discipline de chasse. Il est moins aisé de l'écrire. Chacun a sa sensibilité, la mienne est celle des chiens blanc et noir, c'est vous dire les moments intenses de mon existence que j'ai passés depuis plus de 45 ans et que j'espère encore connaître « Tant que pourra ».

Charles de Fierlant

Rallye Campine (La Mérode)

recueillie vers 1900 par La Feuille



La Fierlant Dormer

Clé E. D'Ursel



Photo courtoisie

3.11.92 - Quatre générations : Jacques, Charles, Edouard de Fierlant Dormer et Maximilien Deudon de la Vielleuze